La lettre des élus DTSI – Septembre 2025

Dur retour à la réalité après les congés d'été

Le dossier de réaménagement de Meylan 3 massifs est passé en consultation au CSE DTSI en séance du 27 août 2025.

Les élus ont rendu un avis négatif sur ce projet et ont demandé à la direction d'étudier un scénario alternatif qui serait de continuer à occuper le bâtiment C jusqu'à la fin de bail en 2028.

La direction a refusé et va continuer, à marche forcée, la sur-densification des espaces de travail.

Malgré les nombreuses préconisations listées par les experts, peu d'entre elles ont fait l'objet de réponses de la part de la direction.

Donc en plus de la densification des espaces et du passage en flex, vous aurez à subir les travaux, le jeu des chaises musicales le temps des travaux, et surtout aucune amélioration du bâtiment en termes d'acoustique et de confort thermique.

Il n'y a pas eu davantage de réponses apportées quant aux divers problèmes rencontrés concernant les parkings, manque de places, inondations.

En revanche, on vous demandera un effort supplémentaire pour les déplacement éco responsables; effort dont la direction vantera la réduction de l'impact carbone sans vous associer aux bénéfices.

La lettre des élus DTSI – septembre 2025 Infos pratiques

Suivez-nous sur les réseaux!

BlueskyS3C CFDT TELECOMS PRESTATAIRES

FacebookS3C Télécoms prestataires IDF

instas3ctelecomsprestatairesidf

LinkedinS3C Télécoms Prestataires IDF

Threadss3ctelecomsprestatairesidf

TiktokS3CTélécomsPrestatairesIDF

Documents

La lettre des élus DTSI – N°29